



Organe international de contrôle des stupéfiants

Pour information — document sans caractère officiel.

EMBARGO: 3 mars 2004
00:01 heure (GMT)

L'OICS PRÉCONISE UNE INTERVENTION COMMUNAUTAIRE POUR LUTTER CONTRE LE TRAFIC DES DROGUES ET LA CRIMINALITÉ ET LA VIOLENCE QUI Y SONT LIÉES

*Les services de détection et de répression doivent être plus réceptifs
et reconnaître l'importance de la participation communautaire*

L'impact de l'abus de drogues sur la criminalité et la violence au niveau communautaire est le thème central du premier chapitre du Rapport annuel de l'Organe international de contrôle des stupéfiants sis à Vienne, qui a été rendu public ici ce jour (3 mars 2004).

Sans perdre de vue les incidences politiques et les conséquences pour la sécurité au macroniveau des réseaux transnationaux de crime organisé qui se livrent au trafic de drogues, l'Organe invite instamment les États à accorder une attention particulière au petit trafic de drogues, à savoir l'abus de drogues et la criminalité qui y est liée au niveau communautaire. Outre la violence et ses conséquences immédiates, l'affaiblissement du capital social, des structures de sécurité et d'appui ne sont que quelques-uns des contrecoups de l'abus de drogues au niveau communautaire décrits dans le rapport. Négliger ces problèmes pour mettre l'accent sur les flux de drogues au macroniveau expose les sociétés à une baisse durable de la sécurité et des conditions de vie.

L'Organe note que "le tissu même de la société est mis à mal par la présence continue au sein des communautés de la criminalité liée à la drogue. Les communautés exposées à des niveaux très élevés de criminalité violente liée aux drogues illicites sont également exposées à des taux plus élevés d'autres formes de criminalité et aux désordres qui en découlent pour la société civile".

Tout en expliquant que, pour une large part, la criminalité liée à l'abus de drogues est non violente et relève de la petite délinquance, l'Organe souligne que l'impact des drogues illicites, de la criminalité et de la violence est très préjudiciable pour les communautés locales au microniveau de la société. La relation entre violence et abus de drogues illicites est très complexe et doit être examinée en gardant à l'esprit toute une série de facteurs.

Donnant des exemples concrets de l'ampleur de la criminalité liée à la drogue, le rapport cite le cas du Brésil où la violence associée à la drogue est un problème particulièrement grave qui a des incidences négatives sur les communautés. Sur près de 30 000 homicides recensés annuellement, une part importante est liée à l'abus de drogues et au trafic de drogues illicites. Les enfants des rues jouent un rôle important en servant d'intermédiaires aux trafiquants. Ils sont souvent tués parce qu'ils en savent trop, volent trop ou sont pris sous les feux croisés de gangs et de revendeurs.

En Amérique latine et aux Caraïbes, une étude réalisée par la Banque mondiale sur les gangs de jeunes et la violence a montré que les gangs de jeunes impliqués dans le trafic de drogues étaient généralement plus violents que les autres.

S'il est vrai que la criminalité liée aux drogues a de toute évidence un impact plus important dans les pays où les ressources sont insuffisantes, le problème prend de l'ampleur même dans les pays développés. Par exemple, à la fin des années 90, 69 % des personnes arrêtées dans cinq secteurs de police au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord avaient été contrôlées positives à au moins une drogue illicite lors de leur arrestation, et 61 % de celles arrêtées pour voies de fait avaient été contrôlées positives à une drogue illicite.

Organe international de contrôle des stupéfiants

Le rapport soutient qu'il existe un lien tangible entre criminalité et violence en ce sens que certains toxicomanes recourent à la violence soit pour financer leur accoutumance, soit même à cause de l'impact pharmacologique de certaines drogues illicites. Cependant, se fondant sur les expériences effectuées sous contrôle en laboratoire, l'Organe souligne qu'il est très difficile et trompeur d'affirmer qu'il existe un lien causal direct entre violence et ingestion de drogues illicites. Il convient de tenir compte, lorsqu'on analyse ce lien, des facteurs culturels et sociaux qui influencent eux aussi le comportement d'un individu.

Cependant, l'Organe cherche également à attirer l'attention des États sur les toxicomanes victimes de la violence et de la criminalité, qui sont dans les mains d'éléments criminels et parfois des services de répression. Un certain nombre d'études ont conclu que l'abus de drogues augmente considérablement le risque de victimisation. Les toxicomanes sont également exposés à des situations où la violence et l'utilisation d'armes à feu en rapport avec le trafic de drogues sont banalisées. Les femmes toxicomanes sont très souvent victimes d'agressions sexuelles.

L'Organe invite les États à mettre en œuvre des politiques globales de réduction de la demande de drogues, en accordant une attention particulière à la prévention de l'abus, ainsi qu'à une série de mesures d'ordre social et économique, de détection et de répression, si l'on veut mener à bien la lutte contre la violence liée à la drogue. Il importe que les États et la communauté internationale prennent conscience de la gravité du problème, et les interventions à la base, y compris les programmes communautaires de prévention de l'abus de drogues et la police communale, sont indispensables, affirme l'Organe.

"Seule la mise en place d'un programme global de réduction de la demande permettra de réaliser de véritables progrès en s'attaquant aux multiples problèmes qu'infligent les drogues illicites à la collectivité" déclare l'Organe.

L'Organe note en particulier que, parfois, si elle ne tient pas compte des spécificités du contexte local, l'action menée à l'échelon local par les administrations et les services de détection et de répression débouche sur des mesures inefficaces qui peuvent être contre-productives et contribuer à terme à l'augmentation de la criminalité. Le rapport note que "les administrations locales abordent généralement les problèmes associés à la criminalité violente liée à la drogue suivant un processus qui comprend déni, réaction disproportionnée et erreur d'identification".

L'Organe demande que les jeunes (pris individuellement ou en tant que membres de gangs) fassent l'objet d'une attention particulière dans la mesure où ils sont souvent impliqués dans les actes de violence liée à la drogue, soit comme auteurs ou comme victimes.

En donnant des exemples d'interventions communautaires qui ont réussi à mettre fin aux activités de gangs de jeunes, l'Organe recommande une action préventive. Parmi les mesures spécifiques qu'il préconise, on peut citer l'intervention précoce en milieu scolaire, l'intervention policière adaptée dans les zones à problèmes et les programmes de formation à l'intention du personnel des écoles, du personnel des services de justice pénale, des parents, des groupes communautaires et du personnel des services pour jeunes.

L'Organe propose toute une série de recommandations pour aider les communautés à résoudre le problème: création d'environnements non propices à la revente et au petit trafic de drogues; appui aux politiques locales de création d'emplois et de génération de revenus licites, ainsi qu'aux programmes de sensibilisation visant les groupes socialement marginalisés; interventions intégrées et ciblées en faveur des groupes à risque; échange d'informations entre divers organismes; intervention communautaire de justice réparatrice menée par un groupe représentatif de la communauté; interventions tenant compte des spécificités des hommes, des femmes, des jeunes et des minorités. L'Organe note aussi que, pour réaliser l'impact voulu, les programmes d'intervention doivent s'inscrire dans la durée.